

Rapport d'activité 2024

Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 3 juin 2025





01.

Points d'actualité

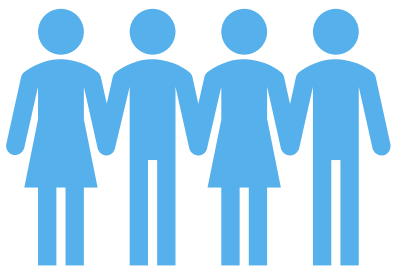


1.1 Projet de Service



Elaboration du Projet de Services 2024-2028

Le projet de Service formalise un **état des lieux**, un **diagnostic** de notre environnement, et une **ambition partagée sur 5 ans en lien avec le PRST**, pour **prioriser nos actions au service des entreprises adhérentes et de leurs salariés.**



- Le projet de Service a été **élaboré en 2024 par la CMT (Commission médico-technique)** lors de 5 réunions : 12 janvier, 2 février, 16 février, 8 mars, 29 mars.
- La démarche d'élaboration du projet de service a été **accompagnée lors des différentes réunions par le cabinet O Tempora.**
- **Soumis à la Commission de contrôle** qui a rendu un avis favorable à l'unanimité **Approuvé par décision unanime du Conseil d'administration** du 24 avril 2024.

Suivi du Projet de Service 2024-2028



Plus qu'une obligation réglementaire pour les SPSTI, le projet de Service constitue un véritable **outil de pilotage** de nos actions

- une priorisation des axes de la **politique de prévention** des risques professionnels
- un **cadre d'action commun à toutes les équipes** pour répondre aux besoins des adhérents.
- **Doté d'un Comité de Pilotage** qui suit l'avancée des travaux des groupes du Projet de Service.

5 Axes de prévention

Renforcer la culture de prévention en entreprise

Agir de manière ciblée sur les risques

Accompagner les entreprises et les salariés dans la prévention de la désinsertion professionnelle

Ouvrir la santé au travail sur la santé publique

Renforcer ou développer des démarches pour soutenir la prévention et le travail d'équipe

17 Thématiques portées par les groupes du Projet de Service

Les premières actions concrètes



LE RADON

Un risque en milieu professionnel à évaluer !

Animation de campagnes de santé publique 2025

- **Journée de la santé de la Femme (mars)**
Sensibilisation aux risques cardio-vasculaires et hygiène de vie
Atelier d'initiation aux gestes de premiers secours
- **Mars Bleu**
Webinaire d'information sur le cancer colorectal

Prévention du risque Radon

- **Réalisation d'une vidéo explicative sur le Radon** et mise à disposition sur notre plateforme [YouTube](#)
- **Réalisation d'un questionnaire** pour aider l'entreprise à évaluer ce risque professionnel



1.2 L'agrément



Le dossier d'agrément

- **Obligation légale** : L'agrément est **délivré par la DREETS**.
Il garantit que notre Service **respecte les exigences réglementaires** en matière de gouvernance, de compétences et de qualité.



- **Objectif principal** : S'assurer que notre SPSTI est en capacité de **répondre aux missions définies par la loi du 2 août 2021**.
- **Contenu du dossier** : Projet de Service pluriannuel, moyens humains et techniques, conformité des centres médicaux, partenariats avec les autres acteurs de la prévention, organisation de la gouvernance, démarche qualité et actions de prévention mises en œuvre.

La décision d'agrément



**La DREETS NOUVELLE AQUITAINE
a renouvelé l'agrément au SSTI 33 pour 5 ans
par décision du 30/07/2024.**



1.3 Nouvelle classification dans la branche



Nouvelle classification des emplois



Mise en place d'une nouvelle classification (ancienne classification depuis 2013)

Objectifs :

- Prendre en compte les évolutions de la profession
- Renforcer la visibilité des possibilités d'évolution professionnelle de nos professionnels

Nouvelle structure :

- Rattachement des emplois occupés avec les 30 emplois repères issus de la négociation
- Les 21 classes anciennes (1-21) deviennent 13 classes nouvelles (A-M)

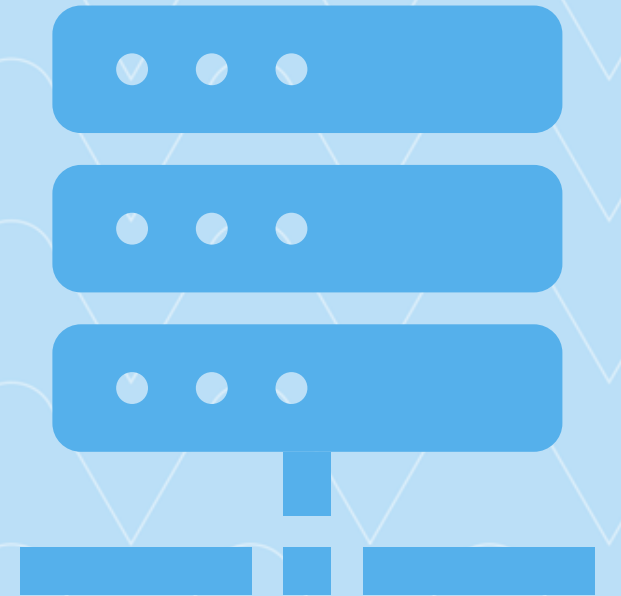
Présentation aux instances et au personnel du SSTI 33 :

- Présentation au CSE le 26/09/24 – Avis favorable rendu le 30/10/24
- Suivi d'une présentation à l'ensemble du personnel

Notifications individuelles : chaque salarié a reçu un courrier individuel indiquant son nouveau positionnement au 01/01/2025



1.4 Sécurisation et modernisation de nos outils informatiques



Des investissements importants : sécurité et modernité



Hébergement de nos serveurs dans un Data center certifié HDS



Renforcement de la cyber sécurité : double authentification, sensibilisation continue au Phishing



Recrutement d'un informaticien dédié à l'infrastructure informatique et à la maîtrise des logiciels métiers



Changement de notre interface de logiciel métier : PULSE



1.5 La certification



Certification des SPSTI

La certification SPEC 22-17 est née de la volonté de professionnaliser et d'harmoniser les actions des SPSTI :



Loi du 2 août 2021

Renforce la notion de prévention primaire au sein des entreprises



Décret 2022-653 du 25 avril 2022

Précise le contenu minimal obligatoire de l'offre de services rendus aux entreprises.



REFERENTIEL : CERTIFICATION
AFNOR SPEC 2217



La certification SPEC 2217 en bref :

- Elle atteste de la **qualité des services rendus** des SPSTI aux entreprises adhérentes
- Elle garantit que chaque SPSTI offre en contre partie de l'adhésion **une offre socle de services** :
 - Prévention primaire
 - Suivi individuel de santé
 - Maintien en emploi
- Elle valorise notre **engagement qualité**, notre capacité à proposer **des actions concrètes** pour améliorer la santé au travail.

Validation du 1^{er} niveau de certification



3 NIVEAUX À ATTEINDRE :



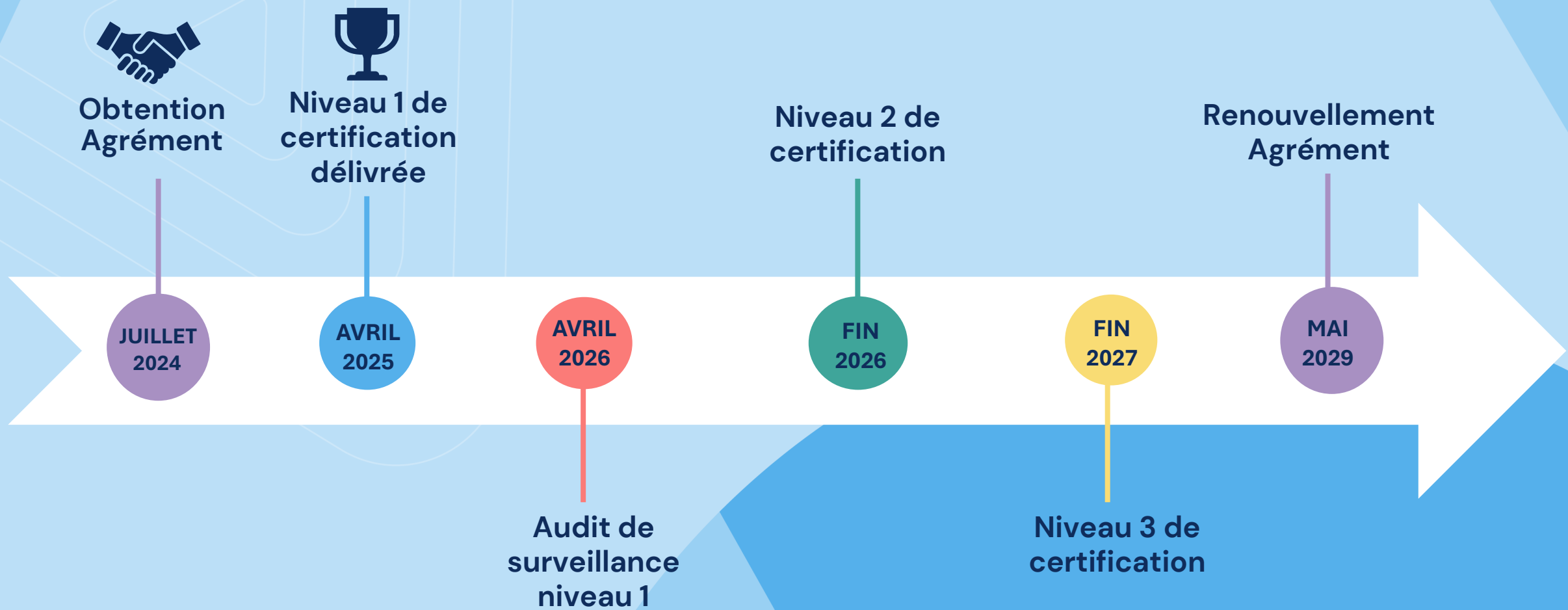
LE NIVEAU 1 « ENGAGEMENT »

Il correspond à une phase d'engagement des procédures par le SPSTI, par la mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et fonctionnels que le service a déployés pour répondre aux exigences.



Le SSTI 33 a été **audité par QUALIANOR** les 15, 16 et 17 avril 2025.
Le SSTI 33 a **obtenu le 1^{er} niveau de certification** sans aucune non-conformité dans le délai fixé par la loi.

1^{er} niveau atteint, et après ?





02.

Rapport d'activité 2024





2.1 Nos adhérents



Adhérents et salariés : nombre et répartition



5 996 adhérents

pour 105 645 salariés suivis

**72 % d'adhérents
de 1 à 10 salariés**

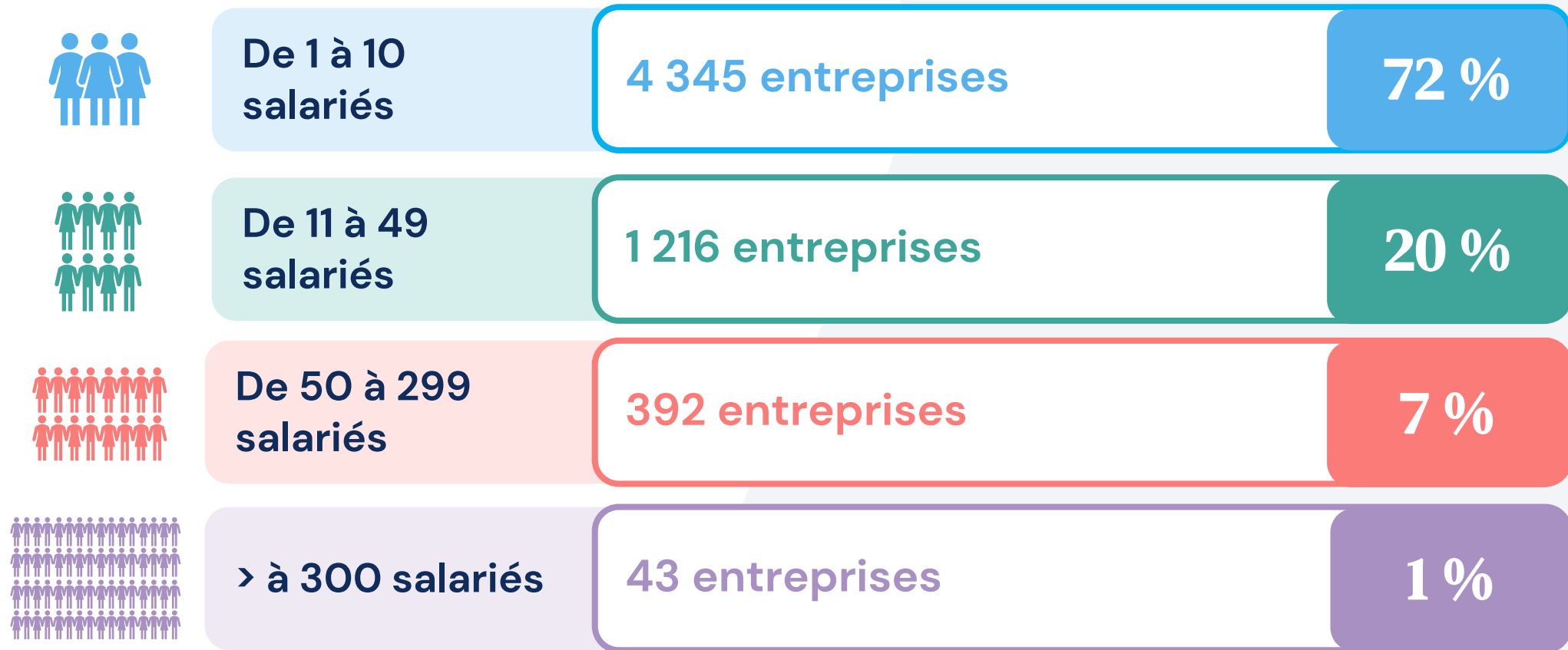
pour 14 % des salariés suivis

**8 % adhérents
de + de 50 salariés**

pour 62 % des salariés suivis

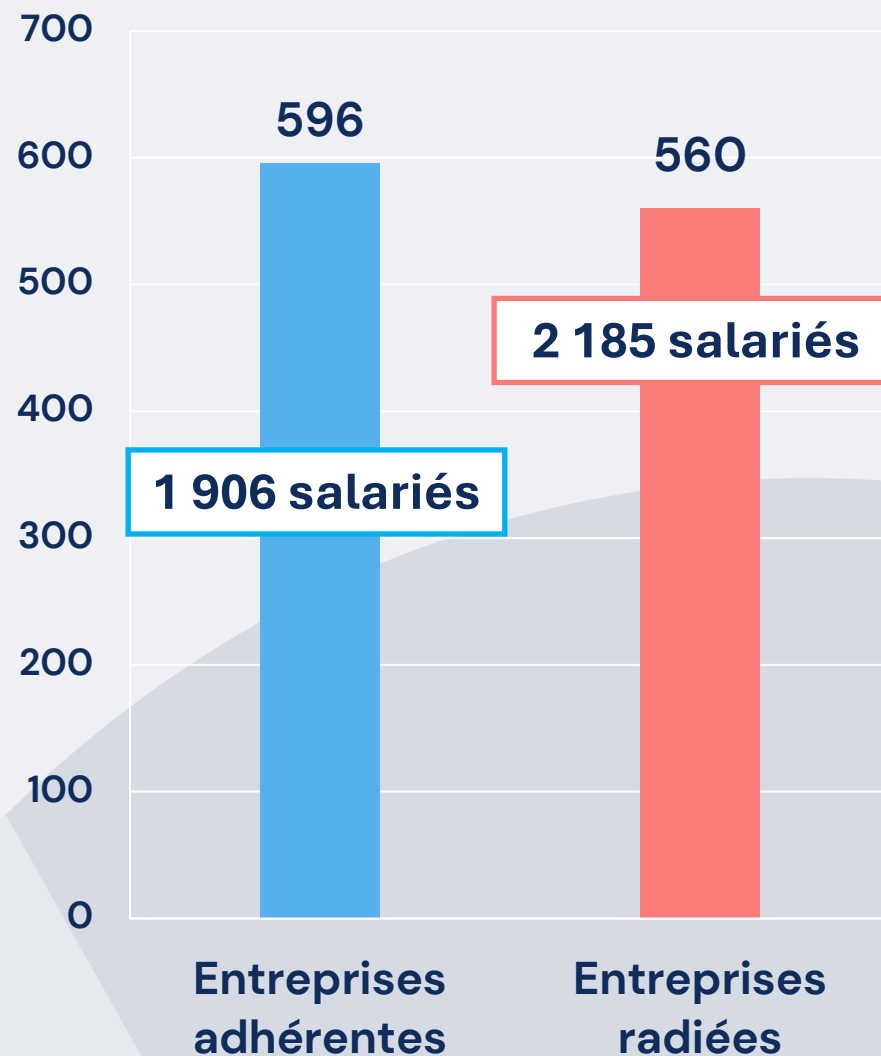


Entreprises et salariés : répartition par taille d'entreprise



AU TOTAL : 5 996 entreprises

Turn-over des entreprises en 2024



Principaux secteurs d'activité



29 %

Services

(35 500 salariés suivis)



21 %

Médico Social

(27 000 salariés suivis)



21 %

**Commerces
& Artisans**

(13 500 salariés suivis)



17 %

Industrie & BTP

(16 000 salariés suivis)



2.2 Nos équipes



Nos équipes au 31/12/2024 : 81 collaborateurs



23 Médecins du travail
(dont 6 collaborateurs
médecins et 2 Dr. Juniors)

18 Assistantes
médicales

20 Infirmiers en Santé
au Travail



5 Intervenants en
Prévention des Risques
Professionnels (IPRP)

6 Conseillères
en prévention

8 Fonctions supports

1 Formatrice SST (Sauveteur
Secouriste du Travail)

Nos centres : compétence géographique



8 centres
médicaux



1 centre
annexe
(Arès)

Les Fiches d'entreprise



FICHE D'ENTREPRISE
Extrait du Répertoire de l'Article 6923-07 et du Répertoire du Travail

Entreprise/Adresse

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Sélecteur du personnel		TOTAL	
CDI	CDD	TOTAL	PROPORTION
Hommes			
Femmes			
TOTAL			

Travailleurs handicapés :

Les différents postes au sein de l'entreprise

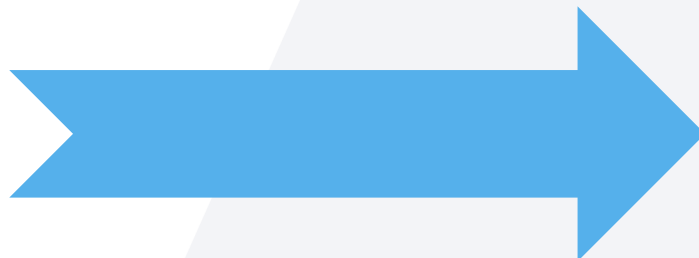


97 390
salariés concernés
soit **92 %** de
l'effectif suivi



45 %
des entreprises
concernées
sont des TPE

4 976
fiches d'entreprise
existantes



1 535
fiches réalisées et
mises à jour en 2024

Actions et webinaires



**ACTIONS EN MILIEU DE
TRAVAIL DES ERGONOMES**

163 demandes réceptionnées



**WEBINAIRES D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION**

314 entreprises participantes



2.3

Synthèse de l'activité des professionnels de santé



Zoom sur le rôle du médecin du travail



**Expert du suivi de
santé au travail**

**Référent de la
prévention**



**Acteur clé de la veille
sanitaire et des
risques émergents**

**Partenaire de
l'entreprise**

**Conseiller
pour tous**

Synthèse de l'activité Santé au Travail

SUIVI DES SALARIÉS

105 645 salariés suivis

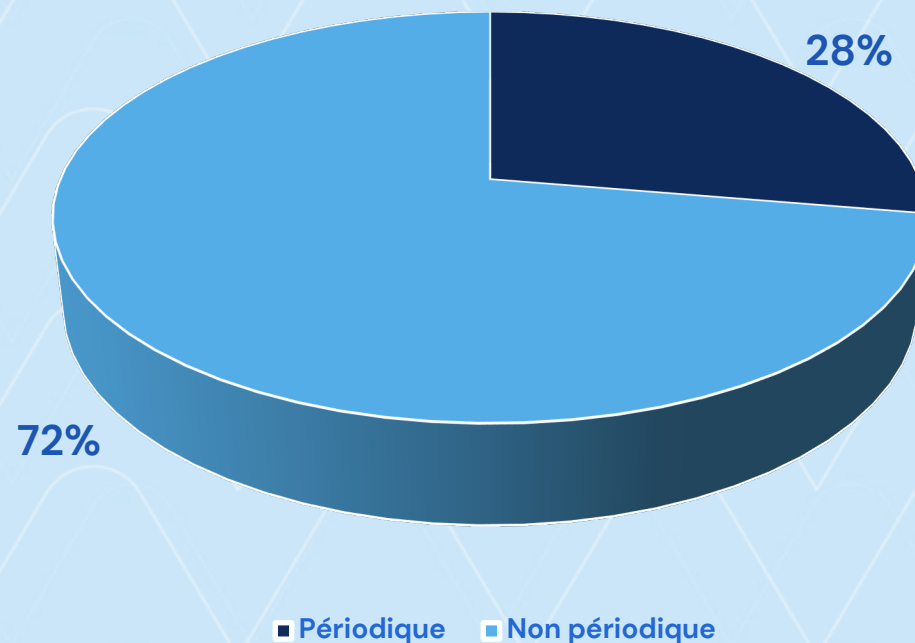
48 332 visites réalisées

LES INAPTITUDES

760 inaptitudes constatées représentent
0,72 % des salariés suivis



RÉPARTITION PAR TYPE DE VISITE



Effectifs suivis par le SSTI 33 : 105 645 salariés



SIS

Suivi Individuel Simple

73 835

Salariés

70 % des salariés suivis

SIA

Suivi Individuel Adapté

5 498

Salariés

5 % des salariés suivis

SIR

Suivi Individuel Renforcé

26 312

Salariés

25 % des salariés suivis

Examens cliniques effectués



Nombre d'examens selon la nature des examens réalisés en 2024	Réalisés par un médecin	Réalisés par un infirmier	TOTAL	Dont téléconsultations
Visites d'embauche	7 105	11 564	18 669	1 219
VIP initiales	3 294	11 564	14 858	
Examens médicaux d'embauche	3 811		3 811	
Visites périodiques	6 939	6 438	13 377	598
VIP périodiques	3 550	4 615	8 165	
Visites intermédiaires pour les SIR	32	1 823	1 855	
Examens périodiques d'aptitude	3 357		3 357	
Visites de pré reprise	3 617		3 617	210
Visites de reprise	4 877	234	5 111	204
Visites à la demande	6 287		6 287	1 096
Dont demande du salarié	2 637		2 637	
Dont demande de l'employeur	1 439		1 439	
Dont demande du médecin du travail	2 211		2 211	
Visites de mi-carrière	396	875	1 271	11
Visites post-exposition en cours de carrière				
Visites post-professionnelles				
TOTAL	29 221	19 111	48 332	3 338

Examens cliniques effectués - prescrits



15 454

Tests visuels

723

Dépistages urinaires

4 454

Audiométries



1 032

Questionnaires (sommeil,
consommation de produits)

11 853

Plaquettes de prévention
commentées

2 782

Examens complémentaires
prescrits

1 218

Spirométries

Inaptitudes 2024



NOMBRE DE SALARIÉS DÉCLARÉS INAPTES : ÉVOLUTION 2016-2024



Enquête interne sur les inaptitudes



Stabilité des chiffres au fil des ans.



Population concernée : prédominance féminine, âge > 50 ans, faible niveau d'étude, métiers peu qualifiés.



Augmentation des actions de **prévention de la désinsertion professionnelle** = 1 des 3 axes de l'offre socle des SPSTI.



Actions de maintien en emploi

Prévention de la désinsertion



6 622

aménagements
de poste



2 369

orientations vers un
partenaire extérieur

(Cap emploi, MDPH, service social,
Médecin traitant...)



308

salariés pris
en charge par un
psychologue du travail



487

salariés pris en charge
par une assistante
sociale

Déploiement de notre Cellule PDP depuis mars 2022



OBJECTIFS : Repérer en amont les situations à risques de désinsertion professionnelle et prévenir l'usure professionnelle



Accompagnement collectif

(sensibilisation, communication entreprises)



Accompagnement individuel

(expertise sur les outils ou dispositifs de PDP les plus adaptés à la situation du travailleur)



Développement de partenariats

avec l'ensemble des acteurs de PDP

Assurance maladie/Carsat

**Acteurs de la compensation
du handicap et de la réadaptation**

(Cap Emploi, AGEFIPH, MDPH, UEROS, autres)

Acteurs de l'emploi et de la formation

(CEP, réseau EVA, Transitions Pro, etc.)



2.4

Les actions en milieu de travail



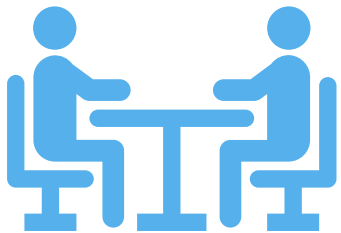
Actions en Milieu de Travail



AMT réalisées en 2024 Selon les types d'AMT (Thésaurus AMT moyens)	Nombre d'AMT
Analyse	781
dont analyse de situation de travail / étude de poste	717
dont analyse de fiches de sécurité	64
Animation de campagnes d'information et de sensibilisation ⁽¹⁾	98
dont ateliers collectifs	84
dont webinaires	14
Conseil	159
Accompagnement à la rédaction ou la mise à jour du DUERP	228
Fiche d'entreprise ⁽²⁾	1 535
Dont FE réalisée pour les nouveaux adhérents	372
Métrologie	26
Participation, notamment CSE	111
Aide au suivi du plan d'action	15
Autre (Rédaction, suivi, formation...)	817
Total	3 770



Actions en milieu de travail de la psychologue du travail

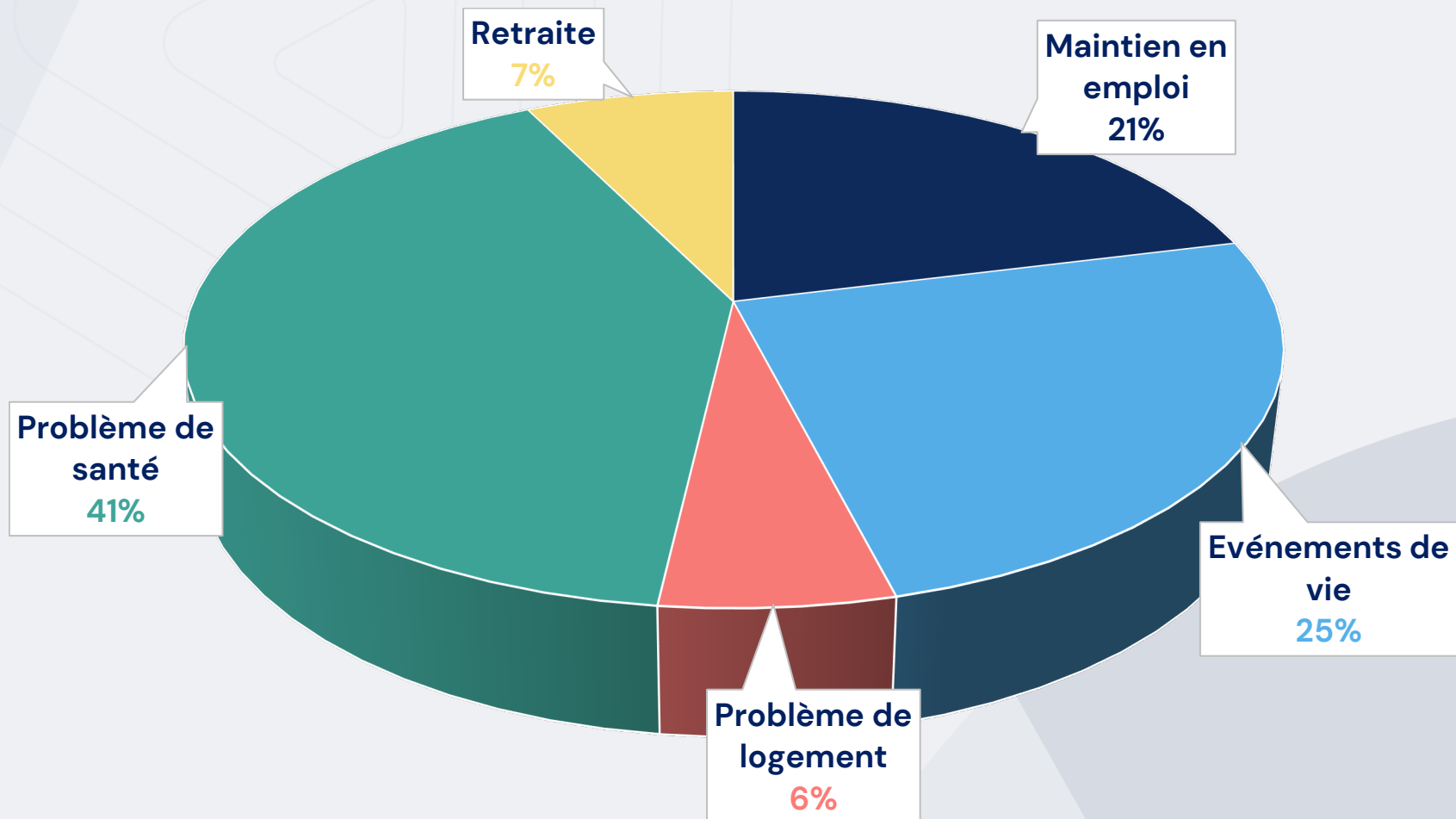


308
Entretiens
individuels



50
Démarches
collectives
(décès, conflits, RPS,...)

Accompagnement social



929
entretiens réalisés

487
salariés accompagnés

21%
des entretiens sont relatifs
au maintien en l'emploi

Formations SST

Sauveteur secouriste du travail



FORMATIONS

Formations
Initiales (FI) :

235 salariés formés
(32 sessions)

Mise à jour des
compétences (MAC) :

240 salariés
(36 sessions)

TOTAL : 475 Salariés

SENSIBILISATIONS

- Sensibilisations à l'utilisation d'un défibrillateur
- Sensibilisations "Gestes et postures"

TOTAL : 102 Salariés



Autres actions



**Vaccination
et conseils**



**Sensibilisation
aux risques
professionnels**



**Handicap
maintien en emploi**



**Veille sanitaire
et réglementaire**



**Conseils en
organisation des
secours**



**Éducation
sanitaire**



**Conseils organisationnels,
psychosociaux, économiques...**



2.5

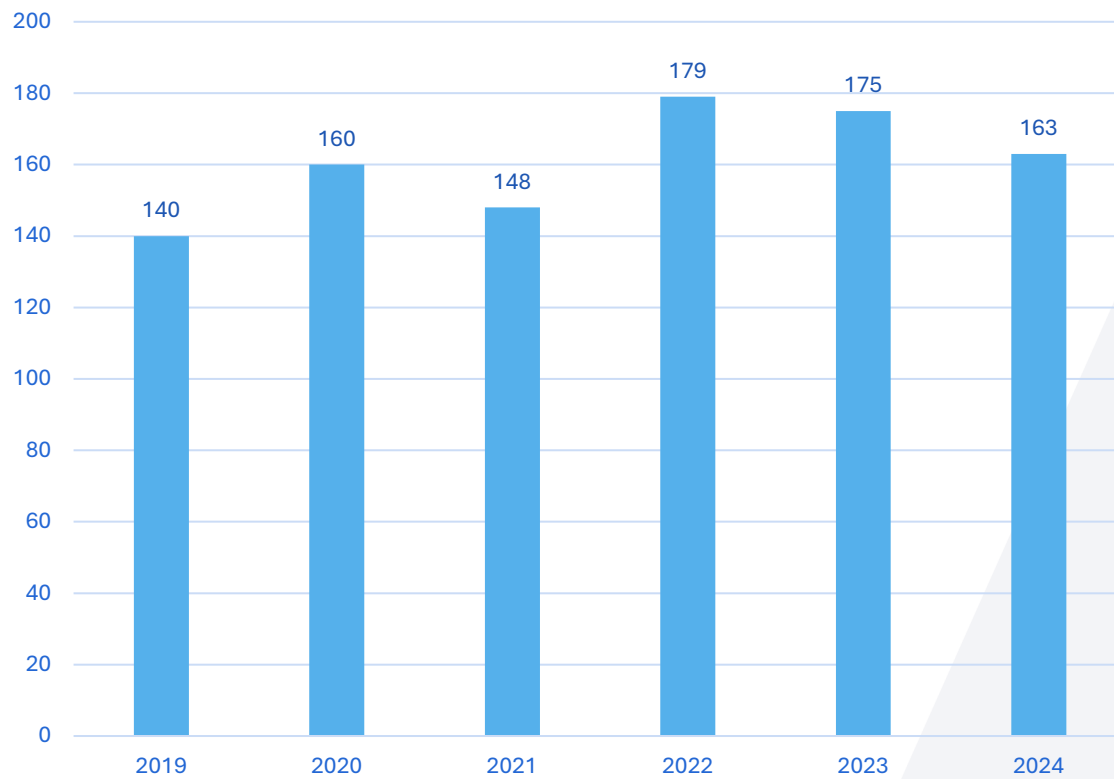
Rapport d'activité des ergonomes



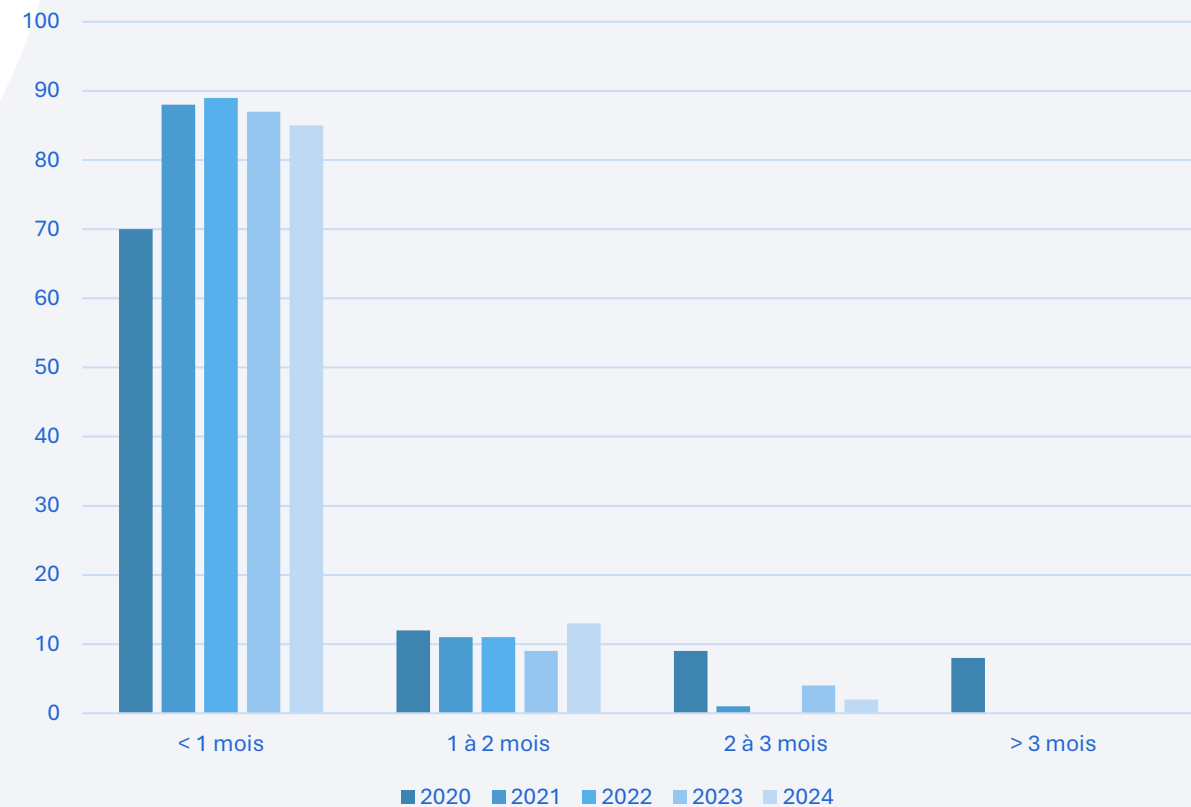
Évolution des demandes du pôle ergonomie



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES



DÉLAI DE PREMIER CONTACT À LA RÉCEPTION DE LA DEMANDE



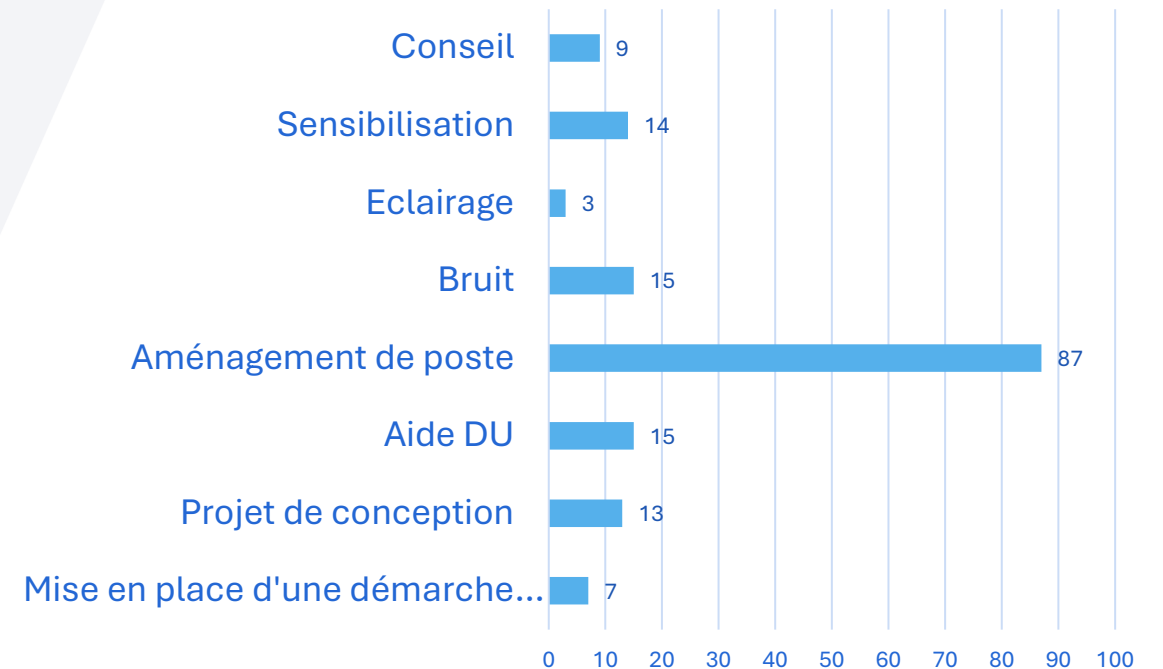
Répartition des demandes (2024)



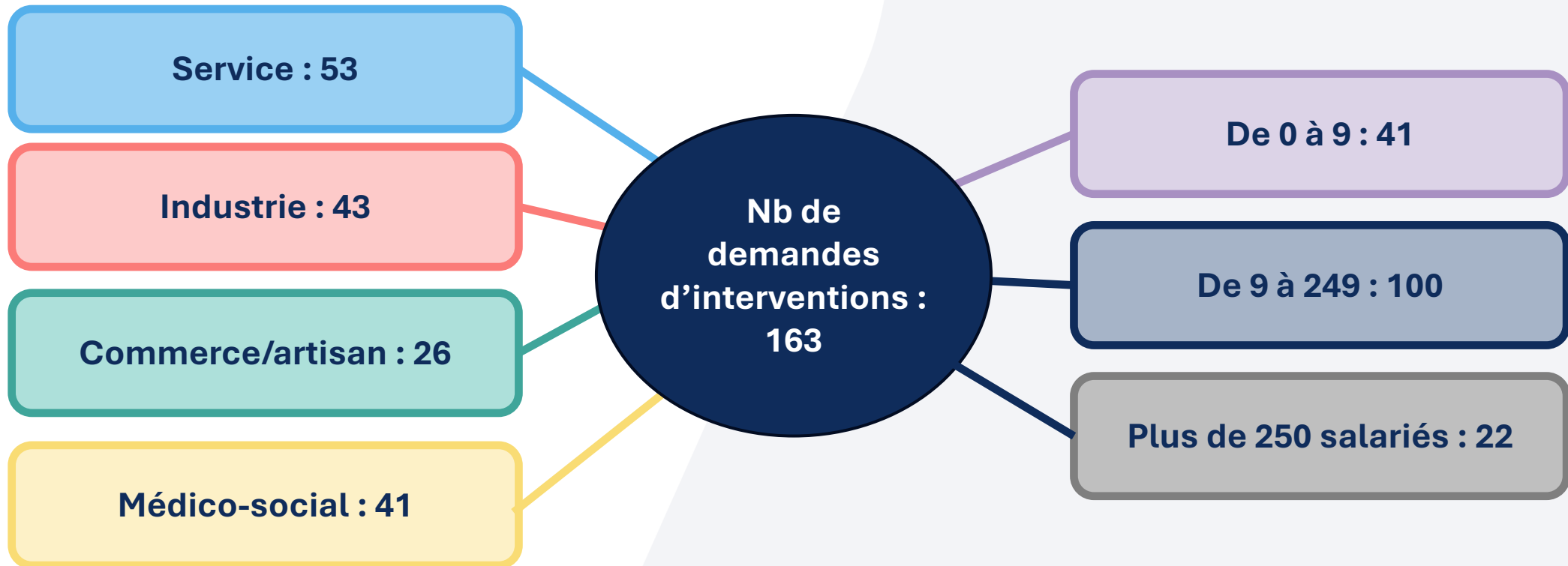
RÉPARTITION DES DEMANDES 2024 EN FONCTION DES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



RÉPARTITION DES DEMANDES TERMINÉES EN 2024 EN FONCTION DE LA NATURE DE L'INTERVENTION



Répartition des demandes en fonction du secteur d'activité et de la taille d'entreprise (2024)

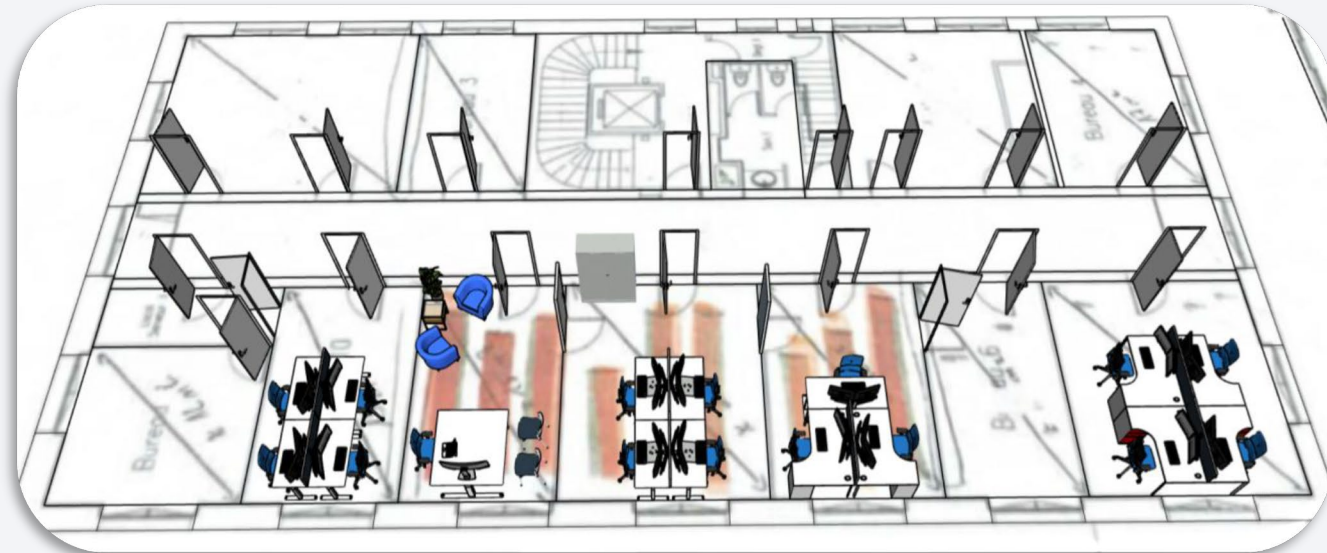
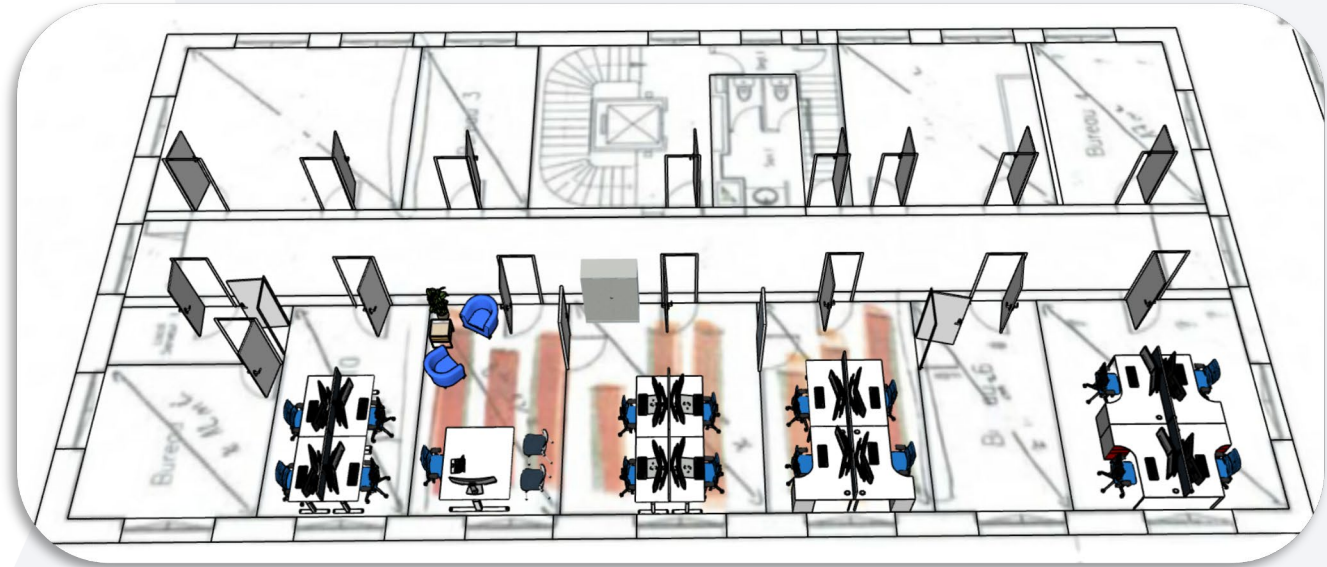
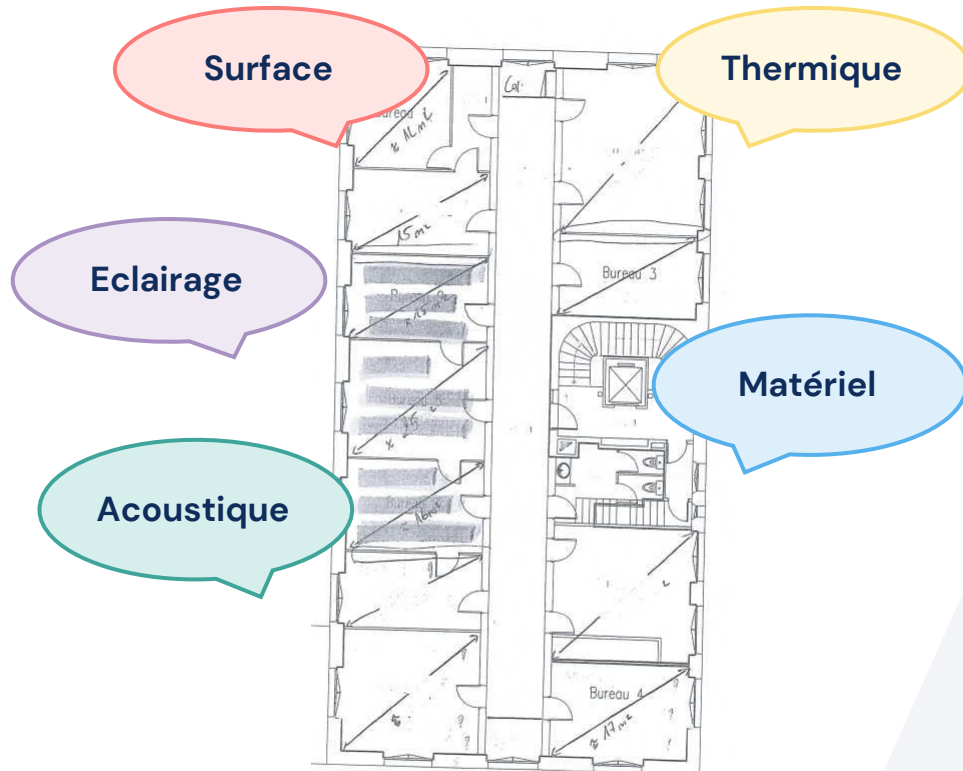


Exemples d'intervention 01 :



CONTEXTE :

- Projet de déménagement
- Actuellement bâtiment sur plusieurs niveaux
- Augmentation de l'effectif



Exemples d'intervention : EXEMPLE 02



CONTEXTE :

- L'intervention se déroule au sein de l'entreprise de logistique de produits agroalimentaires.
- Étude demandée au niveau national du groupe pour évaluer l'ambiance acoustique des postes de production.

DIAGNOSTIQUE :

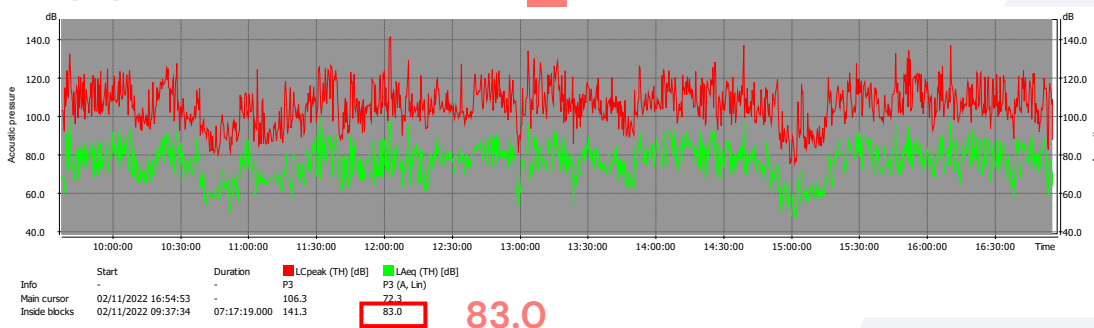
Les postes situés sur les quais de chargement montrent des niveaux supérieurs à la réglementation.

ORIENTATION :

Mise en place de solutions techniques à la suite de l'analyse des sources de bruit (réduction du niveau de l'alarme, atténuation du bruit lié aux chocs des plaques sur les quais...).

-> Perte de + 10dB(A)

08/11/2022



27/02/2024

